RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 7EF17B54-BC32-4648-A44F-2A4049B47F9C

LOUD
Société à responsabilité limitée
au capital de 80 000 €
Siège social : 10 Avenue du Président Kennedy
68200 [redacted]
953 679 834 RCS [redacted]

PROCES-VERBAL DES DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 18 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit juillet

Monsieur Laurent OUDOT, né le [redacted] à [redacted] domicilié au [redacted]

Associé unique de la société **LOUD** société à responsabilité limitée au capital de 80 000 euros divisé en 8000 parts de 10 euros de valeur nominale chacune, ci-après désigné la « Société »

a pris les décisions suivantes :

- Transfert de siège social et modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- Pouvoir en vue des formalités.

Première décision – Transfert de siège social

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société sis 10 Avenue du Président Kennedy 68200 [redacted] au 4 rue des Fleurs 68190 UNGERSHEIM, à compter de ce jour.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

« **Article 4 – Siège social**

Le siège social est fixé **4 rue des Fleurs 68190 UNGERSHEIM** »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Deuxième décision – Délégation de pouvoirs

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Paraphe

Docusign Envelope ID: 7EF17B54-BC32-4648-A44F-2A4049B47F9C

Signature électronique : le présent acte constatant les décisions de l'associé unique est soumis à la signature via un procédé électronique fiable d'identification garantissant l'identité (ou celle de leur représentant dans le cas où un pouvoir a été donné préalablement) et intervenant par le biais de la plateforme Docusign, tiers de confiance titulaire des certifications requises.

Le processus d'établissement du présent acte sous forme électronique garantit que ledit acte est établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité. La signature électronique utilisée consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant le lien entre le signataire, la signature électronique, et l'acte auquel elle s'attache, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil.

Laurent OUDOT

